



Bureau communautaire

Mercredi 16 novembre 2022 à 8h

Siège CCMM – Neuves-Maisons

Bureau communautaire

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Benoit SKLEPEK a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 12 octobre 2022

Délibérations

Délibération n° 1 : Habitat - attribution des aides – octobre 2022

Délibération n° 2 : Centre Ariane – Avenant au bail commercial de la société Pandor Concept

Délibération n° 3 : Ecole de musique Moselle et Madon – avenant au contrat d'objectifs

Délibération n° 4 : Convention de servitude de passage et de tréfonds d'une canalisation d'eau potable

Délibération n° 5 : Acceptation d'indemnité de sinistre

Délibération n° 6 : SPL-XDEMAT - Renouvellement de la convention de prestations intégrées

Délibération n° 7 : Location de vélos à assistance électrique - remboursement

Délibération n° 8 : Petites villes de demain – Demande de subvention et reversement